

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2014

RÉDUCTION D'ACTIVITÉ DES MONITEURS DE SKI - (N° 1636)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS13

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 5, après le mot :

« moniteurs »,

insérer les mots :

« âgés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.